

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **19 mars 2012**

Délibération n° 2012-2845

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Association La Gourguillonaise - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2012 - Avenant n° 2 à la convention 2010-2012

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur Goux

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 mars 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 20 mars 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Passi (pouvoir à M. Jacquet), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Coulon (pouvoir à M. Corazzol), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Huguet (pouvoir à M. Havard), Lambert (pouvoir à M. Nissanian), Mmes Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. David G.).

Absents non excusés : M. Barge, Mme Bocquet, M. Dumas, Mme Perrin-Gilbert, M. Turcas.

Séance publique du 19 mars 2012**Délibération n° 2012-2845**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Association La Gourguillonnaise - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2012 - Avenant n° 2 à la convention 2010-2012**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 février 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association La Gourguillonnaise a été créée en 1975. Elle a pour but de promouvoir et de développer toutes les formes d'activités culturelles et de loisirs à destination des personnels de la Communauté urbaine de Lyon, de la Ville de Lyon et d'autres collectivités publiques adhérentes.

A ce titre, elle reçoit des collectivités adhérentes des subventions de fonctionnement et de certaines, en particulier la Communauté urbaine, la mise à disposition de moyens en locaux et en personnel.

Le soutien de la Communauté urbaine à cette association a été formalisé par une convention d'engagement et de subvention signée le 29 avril 2010 pour la période triennale 2010-2012.

Le présent avenant a pour objet de soumettre au vote du Conseil de communauté le détail du soutien financier de la Communauté urbaine à La Gourguillonnaise pour l'année 2012 et de prendre acte du budget prévisionnel, du barème des tarifs et du programme d'activité 2011-2012 de l'association.

La Gourguillonnaise a présenté son budget prévisionnel, ses tarifs, le montant des adhésions et son programme d'activité pour la saison 2011-2012. Ces documents sont annexés au présent avenant.

Bilan des actions 2010-2011*Les ateliers hebdomadaires*

Lors de la saison 2010-2012 La Gourguillonnaise a proposé une douzaine d'ateliers.

Le club photo se réunit lors de soirées à thème. Il organise, également, des visites de galeries et d'expositions et propose le prêt de matériel.

L'école de musique accueille des enfants et des élèves adultes en recherche d'initiation à un instrument. Elle propose l'apprentissage de 7 instruments différents et la poursuite de l'atelier chorale à l'Hôtel de Communauté. Des scènes ouvertes sont proposées aux agents de la Communauté urbaine afin de leur permettre de se produire en public, même s'ils ne sont pas adhérents de La Gourguillonnaise.

Le groupe de percussions Les Batoukailleurs, ouvert sur les "arts de la rue", est très impliqué dans la vie de l'agglomération et de la région Rhône Alpes (une douzaine d'animations déambulatoires par saison). Cette activité est animée et dirigée par un groupe d'agents de la Communauté urbaine en recherche permanente de contacts nouveaux. Un stage de formation au Brésil a été réalisé en fin d'année 2011.

L'école de danse propose des cours hebdomadaires, sous la direction d'enseignants professionnels, (dances standards, rock et dances latines) qui sont adaptés aux différents niveaux de connaissance (niveau débutant, niveau intermédiaire et niveau avancé) ainsi que des stages et des soirées dansantes. De nouvelles danses sont intégrées à la formation pour compléter l'offre proposée.

Les arts visuels : l'atelier dessin/peinture se réunit une fois par semaine pour l'étude de la technique (enseignants professionnels) et propose, pour la 3^e saison, des ateliers composés, majoritairement, d'agents de la Communauté urbaine qui organisent, chaque année, une exposition de leur travail à l'Hôtel de Communauté. L'atelier de peinture sur soie se réunit 2 fois par semaine et réalise toutes sortes de créations : foulards, cravates, coussins, etc.

Le club informatique répond aux demandes de formations les plus actuelles avec la mise à disposition d'outils performants. Des stages et soirées à thème sont organisés tout au long de l'année.

La section des arts et traditions populaires propose 2 ateliers hebdomadaires (vielle et accordéon) pour l'enseignement et la diffusion des traditions culturelles régionales (enseignants professionnels). Un atelier de chant choral traditionnel a également vu le jour et assure une fois par semaine des répétitions.

Le club d'astronomie se réunit tous les mardis et propose des sorties d'observation tout au long de la saison.

L'atelier de généalogie et patrimoine apporte son soutien à la recherche généalogique à l'aide de logiciels adaptés.

Les collectionneurs se réunissent mensuellement pour programmer leurs principales bourses d'échanges et collecter de nouvelles pièces grâce à des "rencontres inter clubs" à l'échelle nationale et internationale.

Le théâtre se développe sur 3 pôles d'activités :

- la compagnie qui a travaillé sur 2 spectacles,
- l'atelier d'art dramatique qui fait découvrir le théâtre (enseignant professionnel),
- l'accueil des compagnies amateurs et semi professionnelles dans son théâtre qui devient, au fil des saisons artistiques, un pôle lyonnais de rencontres recherché et reconnu. Cette ouverture contribue à la mise en place de nombreux partenariats avec les acteurs culturels lyonnais (Théâtre national populaire -TNP-, théâtre des Célestins, Maison de la danse, compagnie Deloche, etc.).

Les manifestations

La Gourguillonnaise a également organisé ou participé à de nombreuses manifestations visant, notamment, à promouvoir ses activités :

- pièces de théâtre,
- soirées dansantes,
- concerts de musique,
- bourses d'échanges de toutes collections,
- stages de danses latines et modernes,
- animation de manifestations par les Batoukailleurs (groupes de percussions),
- musique et danse : soirées patchwork associées à la section danse,
- exposition de photos et lectures poétiques dans un magasin,
- participation au Téléthon,
- 2^e édition de la fête de la propreté organisée par la Communauté urbaine de Lyon,
- exposition de peinture sur la mezzanine de l'Hôtel de Communauté urbaine,
- exposition des travaux des ateliers dessin/peinture sur la mezzanine de l'Hôtel de Communauté urbaine,
- café gourmand à l'Hôtel de la Communauté urbaine, présentation de la saison 2010/2011 avec le soutien du service de la communication interne.

Les partenariats

La Gourguillonnaise a développé des partenariats :

- avec la compagnie de danse "Au Fait" qui propose des spectacles et un accompagnement sur les animations initiées par la Communauté urbaine,
- avec une compagnie de théâtre qui répète dans les locaux de la rue Paul Bert et propose des représentations à La Gourguillonnaise des spectacles qu'elle produit,
- avec des animateurs de danse pour proposer des stages d'initiation sur une demi-journée,
- avec des troupes de théâtre qui produisent un grand nombre de spectacles dans le théâtre de La Gourguillonnaise,
- participation au Téléthon en partenariat avec la Communauté urbaine : animation de la collecte des vieux papiers,

- participation à la "Faire de la propreté" organisée par la Communauté urbaine pour inciter chaque habitant de l'agglomération à devenir acteur de la propreté.

Projets pour la saison 2011-2012

Les ateliers hebdomadaires proposés par La Gourguillonnaise lors de la saison 2011-2012 sont les mêmes que ceux de la saison précédente. Chacun d'entre eux développe certaines nouveautés.

Le club photo expose au Centre d'histoire de la résistance et de la déportation dans la cadre des journées européennes du patrimoine et propose également une exposition sur le thème de la pluie.

L'école de musique poursuit l'atelier choral à l'Hôtel de Communauté pour mettre le chant à portée de tous sans déplacement et satisfaire ainsi une demande récurrente.

Le groupe de percussions a organisé un stage au Brésil (fin 2011).

L'école de danse propose désormais des cours de formations aux danses "à la mode".

Les arts visuels : un travail sur le sport et le mouvement est mené dans le cadre de la participation de La Gourguillonnaise au tournoi de l'Union française des associations sportives des employés communautaires (UFASEC) organisé par l'Association sportive de la Communauté urbaine de Lyon (ASCUL).

La compagnie de théâtre propose une création pour la saison avec une série de représentations données dans le théâtre de l'association et des déplacements hors les murs pour participer à des festivals, rencontres théâtrales, etc. La pièce actuellement en travail est "La Nuit de Valogne" d'Eric Emmanuel Schmitt qui sera jouée au printemps 2012.

Le club informatique, la section des arts et traditions populaires, le club d'astronomie, l'atelier de généalogie et patrimoine et les collectionneurs poursuivent leur activité.

Durant la saison 2011-2012, La Gourguillonnaise participe et organise des manifestations :

- pièces de théâtre,
- exposition peinture sur mezzanine de la Communauté urbaine de Lyon,
- bourse d'échange des Glycophiles,
- pyramide des chaussures place Bellecour pour Handicap international par les Batoukailleurs des Arts de la rue,
- stage des Batoukailleurs au Brésil,
- soirées dansantes,
- thés dansants,
- concerts dansants,
- soirées bal folk,
- spectacle cabaret en chanson,
- loto organisé par "Amitiés communautaires" de la Communauté urbaine,
- animation de manifestations par les Batoukailleurs (groupes de percussions),
- participation au Téléthon "Collecte des vieux papiers" pour la Communauté urbaine,
- soirée dansante Arts et traditions populaires "Saint Nicolas",
- chantiers en scène de la Ciel Au fait,
- musique "Scène ouverte",
- grande première "Vide grenier" à la Gourguillonnaise,
- toutes collections "grande bourse d'échange annuelle",
- fêtes des conscrits,
- stages de danse moderne, de danse écossaise et de danses latines,
- participation au tournoi UFASEC,
- biennale internationale du sucre,
- présentation des travaux des élèves de l'atelier théâtre,
- "Faites de la Propreté" organisée par la Communauté urbaine,
- fête de la musique en juin 2012,
- exposition des travaux des ateliers dessin/peinture dans l'Hôtel de Communauté,
- "café gourmand" à la Communauté Urbaine, présentation de la saison 2011/2012 avec le soutien du service de la communication interne.

Budget prévisionnel 2011-2012

Les dépenses et recettes prévisionnelles de La Gourguillonaise pour l'année 2012 sont réparties ainsi :

	Prévisionnel 2012 (en €)
subvention Ville de Lyon	30 000
subvention Communauté urbaine de Lyon	50 000
subvention de fonctionnement Communauté urbaine de Lyon	167 000
recettes soirées	18 000
cotisations adhérents	8 000
participations aux cours	43 470
Centre communal d'action sociale (CCAS)	1 730
Total recettes	318 200
fluides (eau, gaz, carburant, etc.)	24 400
frais de gestion	9 000
location de matériel	500
entretien (locaux, matériel, véhicules)	6 000
travaux de mise en conformité	4 000
salaires et charges sociales siège	70 000
assurances	2 800
honoraires	11 000
communication et publicité	300
dotation aux amortissements	20 000
remboursement mise à disposition Communauté urbaine de Lyon	167 000
Total dépenses	315 000
Résultat	3 200

Le soutien de la Communauté urbaine en 2012

Aussi, l'avenant n° 2 à la convention s'inscrit dans le cadre du développement des activités proposées par l'association et la convention 2010-2012 fixe les modalités d'attribution de l'aide communautaire qui se décline pour l'année 2012 :

- d'une contribution financière annuelle constituée :

- . d'une subvention de 50 000 € dédiée au développement des activités de l'association,
- . d'une subvention de fonctionnement de 167 000 € dédiée à couvrir les dépenses relatives aux moyens en personnel et locaux mis à disposition de l'association par la Communauté urbaine. En fin d'exercice, le montant de cette subvention est ajustée en plus ou en moins en fonction des dépenses réelles de ces postes ;

- d'une mise à disposition de 2 agents communautaires :

. opérée selon les dispositions de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux. Les conditions de cette mise à disposition de personnel font l'objet de la convention spécifique, annexe n° 2 à la convention d'engagements et de subvention 2010-2012 ;

- d'une mise à disposition de locaux communautaires - situés 207, rue Marcel Mérieux - Lyon 7° en contrepartie du paiement d'un loyer annuel.

Les modalités de versement de la subvention 2012

Les modalités de versement de la subvention dédiée au développement des activités sont les suivantes :

- 60 % dans le mois suivant la notification de l'avenant,
- 20 % dans le mois suivant la réception du bilan et du compte de résultat 2011-2012,
- le solde dans le mois suivant la réception de l'état récapitulatif pour chacune des sections, le nombre d'invités et d'adhérents inscrits.

La subvention de fonctionnement sera versée en une seule fois au cours du dernier trimestre 2012.

Les subventions sont réparties entre le budget principal et les budgets annexes de la Communauté urbaine de la manière suivante :

	Budget principal (en €)	Budget annexe de l'assainissement (en €)	Budget annexe du restaurant communautaire (en €)	Total budget 2012 (en €)	Pour mémoire, budget primitif 2011 (en €)
subvention financière	43 171	6 446	384	50 000	50 000
subvention de fonctionnement	144 190	21 529	1 281	167 000	167 000
Total	187 361	27 975	1 665	217 000	217 000

En 2012, une somme de 4 681,48 € sera versée à l'association au titre du réajustement de la subvention de fonctionnement 2011 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Prend acte du budget prévisionnel, des tarifs, du montant des adhésions et du programme d'activité pour la saison 2011-2012 de l'association La Gourguillonnaise.

2° - Autorise :

a) - le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 221 681,48 € à La Gourguillonnaise,

b) - la sollicitation d'une recette auprès de La Gourguillonnaise au titre du remboursement correspondant aux salaires des agents et au loyer des locaux mis à disposition, estimée à 167 000 € pour l'exercice 2012.

3° - Autorise monsieur le Président à signer l'avenant n° 2 à la convention 2010-2012 à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association La Gourguillonnaise.

4° - Les dépenses de fonctionnement seront imputées sur les crédits inscrits :

a) - au budget principal pour la somme de 192 041,48 € - exercice 2012 - compte 6574 - fonction 020 - opération n° 0P28O1487,

b) - au budget annexe de l'assainissement pour la somme de 27 975 € - exercice 2012 - compte 6743 - fonction 222 - opération n° 2P28O1487,

c) - au budget annexe du restaurant communautaire pour la somme de 1 665 € - exercice 2012 - compte 6574 - fonction 020 - opération n° 5P28O1487.

5° - Les recettes de fonctionnement correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire :

a) - au budget principal - exercices 2012 et 2013 - comptes 708 48 et 752 - fonction 020 - opération n° 0P28O1487 ;

b) - au budget annexe de l'assainissement - exercice 2012 - comptes 708 4 - fonction 222 - opération n° 2P28O1487.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 21 mars 2012.